

DCM n° 32

**L'an deux mille quinze
Le 28 août à 20 heures 10.**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claude LANG, Maire.

Date de convocation : 24 août 2015
Date d'affichage : 24 août 2015

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 8
- procurations : 2

Présents : Mme BUHLER C., M. DIEUDONNÉ V., Mme LANG C., M. COTTEL M., M. WITZ S.,
Mme TRAGUS HERGALANT V., M. DIEUDONNÉ F., M. DESGORCES Ch.

Absents excusés : M. WATRINET Christophe – pouvoir à Mme BUHLER Clarisse
M. TRAGUS Jonathan – pouvoir à M. DESGORCES Christophe
Mme RAWUNG Marie-Laurence

Secrétaire de séance : Mme BUHLER Clarisse

Objet : Projet A31 bis :

Vu l'état de saturation de l'A4 et de l'A31, accentué par le trafic et le transit de poids lourds, de caravanes et d'autres véhicules, extérieurs au département,

le conseil municipal

- s'oppose au passage des poids lourds sur le contournement Sud-Est de Metz ;
- déplore les nuisances sonores et la pollution sur l'A4, notamment entre Nouilly et Argancy ;
- demande avec insistance la taxation des poids lourds étrangers ;
- refuse la mise en place de péages pour les automobilistes, sur les autoroutes existantes.

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré à VANY, le 28/08/2015
Pour extrait certifié conforme,
transmis à la Préfecture de la Moselle
au titre du contrôle de légalité les jour, mois et an susdits

Le Maire,



Madame Claude LANG